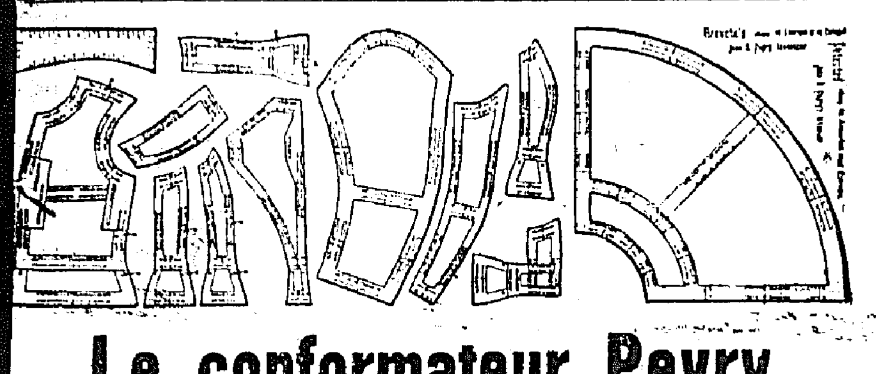

Le conformateur Peyry

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

—:o:—

Nous avons l'honneur de vous annoncer qu'une branche de otre Académie Nationale de Paris, France, pour coupe de vêtements, est ouverte à la Nouvelle-Orléans, 2004 avenue St-Charles, ous la direction de Monsieur F. Guérin, le grand couturier de cette ille.

S'il est une institution dont la Nouvelle-Orléans ait besoin, c'est ien une Académie de Coupe de Vêtements pour hommes, femmes enfants. Le grand succès que nous avons obtenu avec les académies établies dans les premières villes d'Europe et d'Amérique, nous it espérer un égal succès à la Nouvelle-Orléans, attendu qu'un établissement de ce genre sera le seul en cette ville.

A l'avenir, ceux qui désireront étudier cet Art, si utile, indispensable même, ne seront plus forcés d'aller à l'étranger apprendre des oupes anciennes et surannées.

Le "Conformateur Peyry" est le système du vingtième siècle; est ce qu'il faut aux tailleurs pour hommes et pour femmes, ux modistes en robes et aux dames qui désirent confectionner elles-mêmes leurs vêtements.

Cette invention rivalise avec la machine à coudre quant à son tilité; et toutes les personnes qui s'intéressent à la coupe, à la confection et à l'élégance des vêtements des deux sexes, trouveront ce système scientifique d'une grande valeur pour le coupeur de peu expérience, et d'une grande utilité pour une personne expérimentée qui, ayant obtenu succès et renommée, désire pousser son ir jusqu'à la perfection.

Le "Conformateur Peyry" est un système d'une grande précision appliqué à la coupe des vêtements, avec ou sans coutures. Il onctionne de deux manières: s'ajuste aux mesures prises sur la ersonne et se conforme à toutes les courbes et lignes du corps; s'ajuste aussi en le plaçant sur la personne même et prend les contours u corps horizontalement et verticalement. Breveté en 1899, et médaillé à l'Exposition Universelle de Paris en 1900, il est donc universellement recommandé. Le système est expliqué par un livre llustré renfermant 1048 différents diagrammes et dessins. Les dames et les messieurs pourront à première vue en comprendre les ecrets, et quelques explications et un peu de pratique les rendront aîtres de cet art de la coupe. Des diplômes seront donnés aux élèves qui suivront un cours complet.

Nous faisons une déduction de $15.00 à chacun des lecteurs u journal l'ABEILLE qui se présenteront ou qui enverront par la oste un coupon de l'ABEILLE.

Les personnes ne pouvant se rendre à l'Académie apprendront système par correspondance.

Pour tous renseignements, s'adresser par lettre à l'inventeur, ean B. Peyry, Post Office Box 570, ou en personne à l'Académie, 004 avenue St-Charles, N. O. Lne.

Des représentants sont demandés pour l'Amérique et l'Europe.

Liste des navires dans le port

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Alexandria	Hambourg	Stuyv dock
Alps	Port Limon	1er dist 14
Atlantian	Havre et Rotterdam	4me dist 43
Corinth	——	Point
Drumcairne	Galveston	Stuyv dock
Excelsior	Havane	2e dist 10
Falknies	Belize	Stuyv dock
Greenbrier	Belize	1er dist 15
Hankon VII		Alger
Harry Luckenbach	Porto Rico	3me dist 31
Il Piemonte	Gêne	4me dist 48
Inkula	Rotterdam	Stuyv dock
Manchester Port	Galveston	Stuyv dock
Massapequa	Porto Rico	Pie tier rue Conti
Momus	New York	2me dist 8
Proteus	New York	2me dist 8
Swedish Prince	Mobile	1er dist 20
Wayfarer	Liverpool	Stuyv dock
Yucatan	Manchester	1er dist 27
BARQUES.		
E C Mowatt		White Hall
Oceano	Portugal	rue Market
Brema	Breme	Stuyv deck
NAVIRES		
Kaiser	Brême	Stuyv dock

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship Antilles, Kemble, parti 12 juin
PHILADELPHIE
Barque Silicon, Jensen, partie 2 mai
LIVERPOOL.
Steamship Author, Rutherford, parti 3 mai
Steamship Alexandrian, Bruce, parti 4 mai
Steamship Asian, Wood, parti 11 mai
Steamship Barrister, Williams, parti 2 mai
Steamship Capella, Gill, parti 18 mai
Steamship Mexican, Manning, parti 19 mai
Steamship Californian, Parkin, parti 26 mai
Steamship Cuban, Lofthouse, parti 26 mai
Steamship Jamaican, Robb, parti 20 mai
Steamship Wm Cliff, Davies, parti 30 mai
Steamship Candidate, Booth, parti 1 juin
Steamship Floridian, Bruce, parti 8 juin
LONDRES
Steamship Tampican, Westcott, parti 15 mai
BREME
Navire Columbus, Hashagen, parti 30 avril
GENES
Steamship Delphine, Quierolo, parti 21 mai
LISBONNE
Barque Emilia, Domingues, parti 2 mai
CARDIFF
Steamship Indian, —— parti 28 mai
SANTOS
Steamship Bufion, Partridge, parti 21 mai
ANVERS
Steamship Tampican, Westcott, parti 31 mai
TRIESTE
Steamship Ludovica. — parti 20 mai
HUEVA
Steamship Wrania, parti 1 juin
MARSEILLES
Steamship Ludovich, Pretanich, parti 9 juin
ST DUCIA
Steamship Buffon, Partridge, parti 6 juin
VICTORIA
Steamship Homer, James, parti 8 juin
SAN JUAN
Steamship Santuroe, Griffiths, parti 10 juin

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et fille.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple Elevé de Terre et Six Terrains

Au coin des rues Sycamore et Léonidas,

Près de l'installation de la clarification de l'eau et dans un voisinage s'améliorant rapidement.

La maison est partiellement achevée et pourrait être aisément installée en deux cottages doubles.

Succession de Peter C. Bienvenue.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C — No 82,4-4.

IL sera vendu à l'encan, JEUDI, le 11 juillet 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Immobilières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 783 rue de l'Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 6 juin 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ou mieux décrite comme six lots de terre numéroté comme lots 1, 2, 3 et 4 ou lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans les ilets 306 et 325, dans le Septième District de cette ville borné par les rues Léonidas, Neuvième, maintenant Sycamore, Dixième, maintenant Mobile et Jefferson, maintenant Joliet, les dits lots mesurant cent quatre vingt (180) pieds de face à la rue Neuvième, maintenant Sycamore, par une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour les taxes de 1907, l'acte de vente pardevant E. K. Skinner, notaire, aux frais de l'acquéreur, 10 0/0 de dépôt au moment de la vente.

9 juin—9 16 23 30—juil 7 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Simple Productif.

1814 RUE MANDEVILLE,

Près de la rue Roman.

Succession de Thomas Cummings,

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 82,710.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 9 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 4 juin 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Joséphine, maintenant Prieur, Marigny et Solidelle, maintenant Roman, étant une moitié du lot désigné par le No Quatre de l'ilet 52, d'après un plan général du Faubourg Franklin, dressé par Joseph Pillé, anciennement voyer de ville, déposé en l'étude de Theo. Seghers, le dit lot de terre mesurant trente (30') pieds de face à la rue Mandeville par cent vingt (120') pieds de profondeur, borné sur un côté par le lot cinq dudit plan et de l'autre côté par l'autre moitié du lot No Quatre.

Les améliorations comprenant le cottage simple 1814 rue Mandeville, contenant trois chambres avec bâtisse sur le côté, contenant une chambre et cabinet.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an ou deux ans. 8 0/0. Les taxes de 1907 devant être payées par l'acquéreur. 10 pour cent de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 juin—7 9 16 23 30—juil 7 9

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille............ 25c.
Grande " .... 50c.

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES

—ET—

LOTS A BATIR

Bien Situés dans le Septième District.

Une Bonne Occasion pour Placement ou Spéculation.

Succession de Mlle Alice Schmitt.

No 77,894—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 27 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 23 mai 1907, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dix neuf certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clinton, maintenant Cherokee, Hillary, Macarty et Commerciale, devant être vendus, subdivisés d'après un plan, daté le 27 janvier 1906, par D. E. Seghers et fils, voyers, comme suit:

1° Deux certains lots de terre désignés par les Nos 3 et 4 sur le susdit plan et mesurant d'après cela chacun 30 pieds de face à la rue Cherokee, par 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Le cottage simple en bois élevé de terre, No 320 rue Cherokee, contenant au rez de chaussée, six chambres, etc., sur un certain lot de terre, désigné par le No 5, sur le susdit plan et mesurant d'après cela 50 pieds de face à la rue Cherokee par 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Trois certains lots de terre désignés par les Nos 6, 7 et 8 sur le susdit plan et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Cherokee sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Le cottage double à un étage en bois, Nos 336 et 338 rue Cherokee, contenant 3 chambres de chaque côté sur un certain lot de terre formant l'encoignure des rues Cherokee et Commerciale, désigné par le No 9 sur le susdit plan, et mesurant 35 pieds de face à la rue Cherokee sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

5° Douze certains lots de terre désignés par les Nos 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 sur le susdit plan et mesurant comme suit:

Le lot No 10 mesurant 35 pieds de face à la rue Commerciale sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 11 à 20, inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Hillary sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 11 formant l'encoignure des rues Hillary et Commerciale. Le lot No 20 formant l'encoignure des rues Hillary et Macarty. Le lot No 21 mesurant 35 pieds de face à la rue Macarty sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Tous les lots ci dessus seront vendus séparément d'après le plan de D. E. Seghers et fils, voyers, exhibé à la Bourse et au moment de la vente.

La propriété ci dessus est près de l'avenue St Charles, dans une des sections qui s'améliore le plus de la ville. Grande occasion pour spéculateur ou placeur ou par ceux qui l'achèteront.

Conditions—1/3 ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un, deux et trois ans, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de coutume.

Les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1907 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Les loyers de la propriété ne devant pas revenir aux acquéreurs excepté de la date du passage des actes de vente. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat est requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Les actes de vente ensemble avec tous les certificats devant être aux frais des acquéreurs pardevant F. E. Rainold notaire

A. J. Villeré & F. E. Rainold, avocats.
26 mai—26—juin 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois a un etage et terrain extra,

Nos 2413 et 2415 rue Bourbon, entre les rues Derbigny et Roman.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 20 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 mai 1907, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Elizabeth Iver (ou Eyer) veuve décédée de John Gollar, No 81,546 du dossier de ladite Cour, Division B, et la succession de John Gollar, No 81,583 du dossier de ladite Cour, Division A, consolidées, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double en bois à un étage, Nos 2413 et 2415 rue Bourbon, entre les rues Derbigny et Roman, contenant quatre chambres de chaque côté. Sur un côté se trouve un terrain extra. Le terrain est décrit comme deux certains lots appartenant à une moitié non divisée dans chaque succession, et situés dans le nouveau faubourg Marigny, troisième municipalité de cette ville, et désignés par les Nos un et deux de l'ilet (ancien No 52) maintenant 771, étant borné par les rues Bagatelle, maintenant Bourbon, Prosper, maintenant Derbigny, Union, maintenant Touro, et Solidelle, maintenant Roman, et mesurant chacun en mesure anglaise, trente deux [32'] pieds deux [2''] lignes de face à la rue Bourbon par cent vingt deux [122'] pieds onze [11''] pouces et six [6'''] lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits et dépendances y appartenant.

Dans un bon voisinage, près des lignes de chars.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance en deux parties égales payable en 1 et 2 ans, après la date par des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final. La propriété devant être conservé; assurée, et les polices devant être transférées au porteur ou porteurs des billets. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes dues et exigibles en 1907 devant être assumées par l'acquéreur au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente. L'acquéreur devant payer tous les frais de l'acte de vente. L'acte de vente pardevant Arthur H. Browne, notaire.

R. H. Browne, avocat.
19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 20 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et lu en cour ouverte le 7 mai 1907 et signé en cour ouverte le 13 mai 1907 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mme Margaret E. Hooke vs Prudential Realty Co. Ltd. No 81,533 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 344, borné par les rues Lafayette, Liberté, Perrilliat et Howard, mesurant 29 pieds 3 pouces de face à la rue Lafayette, 70 pieds 7 pouces et 2 lignes sur le côté le plus près de la rue Howard, et 71 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Liberté, et 32 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, étant le lot No 2, d'après le plan annexé à un acte pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, et daté le 15 avril 1886, et d'après lequel ledit lot est à une distance de 29 pieds 5, pouces et 4 lignes de l'encoignure des rues Lafayette et Howard. Les bâtisses là-dessus sont désignées par le No municipal 1422 rue Lafayette.

Conditions—Comptant, 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. B. Rosser Jr, Johnson Armstrong, avocats.
19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Curtis S. Konns.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79,852 — Division D. — Avis est par le present donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Adeline Gardner, veuve de Curtis S. Konns, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—John D. Grace, avocat.
18 juin—18 22 27

Succession de Michael Gairnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 83,016 – Division B—Attendu que Catherine Keehler, veuve de Michael Gairnes, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael Gairnes, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Arthur B. Leopold, avocat.
15 juin—15 19 24

Succession de Victor J. Chord.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,352—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par John J. Chord administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Walter L. Gleason, avocat.
15 juin—15 19 24

Succession de Bud D. Donald.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,358—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Lyle Saxen, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Armand Romain & Fred C. Marx, avocats.
14 juin—14 18 23

Succession de Mlle Mary A. Twinkle

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 82,962—Division E—Attendu que Mme Ethel Breckinridge a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Mlle Mary A. Twinkle, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — R. L. Tullis, avocat.
14 juin—14 18 23

Succession de M. Agnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,136—Division A—Attendu que Alfred Agnelly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'executeur testamentaire datif dans la succession de feu M. Aguelly, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier — Emile Pomes, avocat.
11 juin—11 15 20

Succession de John Prinz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 82,581—Division D—Attendu que Mme Caroline Hoenig, veuve de John Prinz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Prinz, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. A. J. Villeré, avocat.
juin 9 13 18

Succession de George Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 82,210 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Edward J. Shaw, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. — Zengel, Thomas & Suthon, avocats.
14 juin—14 18 23

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de MARIAH JOHNSON, femme de MADISON JOHNSON et HENRY JOHNSON.

No 77,053—Cour Civile de District — Division C.

Le Mardi 18 JUIN 1907—Un cottage simple, No 515 rue Cadiz, entre Annonciation et Tchoupitoulas—Aussi lot vacant rue Mississippi, entre Cherokee et Millaudon, borné par Macarty.

PAR PETER GALLAGHER Encanteur Bureau 846 rue Commune — En vertu d'un ordre de la Cour Civile, de District, Division C, de l'Hon. John St. Paul, juge, daté et signé le 20 mai 1907, et à moi adressé j'offrirai de vendre MARDI, le 18 juin 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No deux du vieux plan du faubourg ouest Bouligny, maintenant l'ilet No 117 sur le nouveau plan fait par Henry C. Brown, voyer, bornée par les rues Cadiz, Jéna, Jersey (maintenant Annonciation) et Tchoupitoulas, étant la moitié du lot No cinq, d'après un plan fait par Louis Surgi, voyer, daté le 11 janvier 1848 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, un notaire. Ladite portion de terre est la moitié dudit lot numéro cinq le plus près de la rue Tchoupitoulas, et mesurant d'après un plan de division du dit lot fait par B. Buisson, voyer, annexé à un acte de partage passé pardevant L. R. Kenny ancien notaire, daté le 19 novembre 1849, 2? pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue Cadiz par une profondeur de 150 pieds 5 pouces et 4 lignes; et 20 pieds, 7 pouces de largeur dans le fond.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, désigné par le No 11 dans l'ilet No 41. Ledit lot No 11 est borné par les rues De Armas (maintenant Mississippi), Clinton (maintenant Cherokee), Millaudon et Macarty, et mesurant 30 pieds de face à la rue De Armas ou Mississippi sur une profondeur de 150 pieds.

Conditions—Comptant. L'acte de vente devant être passé pardevant Robert J. Maloney, notaire. L'acquéreur devant payer pour tous certificats, les taxes pour l'année 1907; la somme de dix pour cent doit être déposée au moment de l'adjudication de la dite propriété; les loyers devant être collectés par l'acquéreur au moment que l'acte de vente sera passer et les frais du dit acte doivent être aussi payés par le dit acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

Robert J. Maloney, Paul W. Maloney, avocats.
7 juin—7 12 18

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de Déchaux and Mc Ewen Lumber Co. Ltd,

Demandant un receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,623—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles les 2me et 3me comptes provisoires présentés par la Teutonia Bank and Trust Company et Frederick Querens Jr, receveurs dans cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.— Benjamin Ory, et Dart et Kernan, avocats. 16 juin—16 20 25

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'épiceries assorties, etc., Meubles de maison, etc., Coffre-fort.

Mme Vve Léonce Brugier vs Joseph Kothmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82 756—En vertu d'un ordre de vente daté le 14 juin 1907, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 19 juin 1907, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un grand assortiment d'épiceries de choix et de fantaisie, vins, liqueurs, installations, etc., aussi meubles de maison, etc., le tout d'après l'inventaire enregistrée.

Aussi un coffre fort en fer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

A. E. et O. S. Livaudais, avocats pour la demanderesse.
15 juin—15 au 19 inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Magazine et Constantinople, portant le No municipal 4001 rue Magazine.

Teutonia Loan and Building Company vs Mary Marcelline Hasam.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 82,721— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juillet 1907, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir -

Deux certains lots ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, ilet No 227, borné par les rues Magazine, Camp, Marengo et Constantinople, et mesurant ensemble soixante pieds deux pouces de face à la rue Constantinople sur une profondeur entre lignes parallèles de quatre vingt seize pieds, formant l'encoignure des rues Constantinople et Magazine; lesdites portions des lots sont composées du tout des lots originaux Nos 21 et 22, moins vingt quatre pieds pris dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Dart & Kernan, avocats pour la demanderesse.
14 juin—14 21 28—juil 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Deuxième District.

Francis Martin & Company, Limited, vs August B. Bulot.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 80,634—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 11 juillet 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 532 (vieux No 58) borné par les l'avenue Carrollton, les rues Pierce (autrefois St James), Iberville (autrefois Douane) et Bienville, désigné comme lot numéro vingt et un sur un devis du tout du dit ilet dressé par George H. Granjean, député voyer de ville, daté le 21 juin 1892 annexé à un acte d'hypothèque accordé par Mme Laura Powell, veuve du défunt Eugène Clark, en faveur de Peter St Amand, passé pardevant F. J. Aleix, notaire en cette ville, sous la date du 24 juillet 1892, d'après lequel devis, le dit lot commençant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Iberville et Pierce, et mesurant trente pieds de face à rue Iberville, par cent dix neuf pieds, dix pouces et sept lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

J. Zach Spearing, avocat pour les demandeurs.
8 juin—8 14 21 28—juil 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Sixième District,

Portant le No municipal 6220 rue Annonciation, entre l'avenue Henry Clay et la rue Calhoun.

Teutonia Loan and Building Company vs John Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 82,467 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juin 1907, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc. qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No onze, Burtheville, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Calhoun, Annonciation (autrefois Preston) et Tchoupitoulas, désigné comme lot No douze mesurant trente huit pieds dix pouces trois lignes de face à la rue Annonciation sur cent quarante sept pieds deux pouces quatre lignes de profondeur sur la ligne du lot 13; vingt neuf pieds huit pouces trois lignes de largeur dans le fond et cent quarante sept pieds deux pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot onze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le demanderesse.
17 mai—17 24 31—juin 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de Valeur du Troisième District.

Wm H. Hodges vs Honoré Bonneau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 82,391—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juin 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Tricou, Deléry, Chartres et Douglass, désigné comme lots Nos 7 et 8 de l'ilet No 81, les dits lots mesurant quatre vingt deux pieds de face à la rue Douglass par une profondeur de cent soixante neuf pieds huit pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans.

A. E. & O. S. Livaudais, avocats pour le demandeur.
17 mai—17 24 31—juin 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Cheval, Buggy et Harnais.

Richard S. Otero vs Ferdinand Dudenheffer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,296—En vertu d'un d'un ordre de vente daté le 5 juin 1907, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci après désignés, LUNDI, 24 juin 1907, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

A la "The Victor Livery and Boarding Stables" Nos 1021 à 1025 rue Bienville:

Un cheval.
Un buggy.
Un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. B. Habans, avocat pour le demandeur,
13 juin—13 19 24

CHEMINS DE FER.

—

Heures d'arrivée et de départ

—

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART
Tous les jours.
Folsom, Mandeville Bogalusa, Angie et Franklinton....7:20 a m
Tous les jours excepté les dimanches, Covington, Mandeville et Folsom......................4:30 p m
Excursions des dimanches et mercredis Bogalusa, Covington et Mandeville...................7:20 a m
ARRIVEE
Tous les jours.
Folsom, Mandeville Bogalusa, Angie et Franklinton....7:20 p m
Tous les jours excepté les dimanches, Covington, Mandeville et Folsom......................8:45 a m
Excursion des dimanches et mercredis Bogalusa, Covington et Manville.......................7:20 a m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE
N. Y. and N. O. Limited .... 9:40 am
Cincinnati & Florida express 7:20 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express................ 8:30 pm
Montgomery Accom'n...... 6:45 pm
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 8:50 am
N. O.—Mobile Accom'n....11:59 am
Excursion dimanche........ 9:45 pm
DEPART.
N. Y. and N. O. Limited .... 8:00 pm
Cincinnati & Florida express 8:45 pm
Cincinnati, Chicago and N. Y. express................ 9:15 am
Montgomery Accom'n ...... 6:00 am
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 3:25 pm
N. O.—Mobile Accom'n. ... 6:00 pm
Excursion dimanche........ 7:40 am

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE.
..al limited..............10:55 a m
..o 4 Pan American special. 8:55 p m
..o 5 local................. 4:45 p m
.9 points de Hattiesburg.. 8:00 am
Excursions du dimanche et mercredi pour Lumberton.
No 11 .... 7:05 pm
DEPART.
No 6 local.................. 6:30 am
No 4 Pan American special. 9:10 am
No 8 Meridian et points int. 4:30 pm
No 2 limited................ 7:50 pm
Excursions du dimanche et mercredi de Lumberton.
No 10 .... 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVEE.
"The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati.................. 8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati....................11:30 a m
Local Mail.................. 6:40 p m
Northern Express........... 8:50 a m
McComb Accommodation.... 9:50 a m
DEPART.
"The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati.................. 9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati.................. 7:10 p m
Local Mail.................. 5:35 a m
Northern Express........... 4:30 p m
McComb Accommodation .. 2:50 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.
Vicksburg express.......... 5:50 p m
Memphis Express ....8:15 a.m.
Baton Rouge et Woodville Accommodation.......... 9:40 a m
DEPART.
Vicksburg express.......... 7:00 a m
Memphis Express .... 3:15 p
Baton Rouge et Woodville Accommodation.......... 4:00 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.
Local.......................11:10 a m
N. O. and Houston.......... 5:10 p m
Pacific Coast Express...... 8:35 a m
Sunset Express............. 6:45 p m
DEPART.
Local....................... 3:00 p m
N. O. and Houston.......... 6:40 a m
Pacific Coast Express...... 9:00 p m
Sunset Express.............11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE.
Dimanche seulement.
A ger...................... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche samedi.
Alger...................... 9:55 a
Samedi et dimanche seulement
Alger...................... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger...................... 6:40 p m
DEPART:
Dimanche seulement.
Alger...................... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger...................... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger...................... 5:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.
Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair.................. 7:00 a m
Tous les jours excepté dimanche.
..ger...................... 8:00 a m
De Shell Beach.............10:02 a m
Shell Beach................ 7:00 p m
DEPART.
Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p
Dimanche seulement.
Shell Beach................ 5:30 a
Shell Beach................ 8:00
Belair..................... 5:30
Shell Beach................ 7:30

L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et les Marchands de Journaux.

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An........................
Six Mois.....................
Quatro Mois..................

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

La liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

La liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville